



PRÉFET DE LA MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Bureau des procédures
environnementales et foncières**

Direction de la citoyenneté

Ouverture d'enquête publique

Une enquête publique relative à l'impact sur l'environnement du projet d'implantation d'une plateforme de transports combinés rail-route sur la commune de Saint-Berthevin, porté par Laval Agglomération, est ouverte du lundi 1^{er} février 2021, 14h00 au mercredi 3 mars 2021, 17h30.

A l'issue de la procédure, ce projet soumis à évaluation environnementale mais ne relevant d'aucun régime particulier d'autorisation ou de déclaration, sera autorisé par le préfet de la Mayenne par une décision motivée au regard des incidences notables du projet sur l'environnement et précisant les prescriptions que devra respecter le maître d'ouvrage ainsi que les mesures et les caractéristiques du projet destinées à éviter les incidences négatives notables, réduire celles qui ne peuvent être évitées et compenser celles qui ne peuvent être évitées ni réduites, précisant également les modalités du suivi des incidences du projet sur l'environnement ou la santé humaine, ou fera l'objet d'un refus motivé.

Monsieur Gérard Marie, major de police en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Les pièces du dossier d'enquête publique, ainsi qu'un registre d'enquête sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, sont déposés du lundi 1^{er} février 2021, 14h00 au mercredi 3 mars 2021, 17h30 en mairie de Saint-Berthevin (53 940), place de l'Europe, et aux heures habituelles d'ouverture (à titre indicatif : le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h00 à 12h00).

En outre, le dossier de l'enquête peut être consulté sur un poste informatique mis à disposition du public à la mairie de Saint-Berthevin (53 940), place de l'Europe, aux heures indiquées ci-dessus.

Le dossier d'enquête est consultable sur le site internet des services de l'État en Mayenne (www.mayenne.gouv.fr > Accueil > Politiques publiques > Environnement, eau et biodiversité > [Enquêtes publiques hors ICPE](#) > Divers > Plateforme Transports Combinés Rail-Route à Saint-Berthevin). Il y est maintenu pendant toute la durée de l'enquête.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance selon ces modalités et formuler ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête :

- soit en les consignant directement sur le registre d'enquête à disposition du public,
- soit en les adressant par écrit à la mairie de Saint-Berthevin, siège de l'enquête, à l'attention de M. le commissaire-enquêteur (PTCRR Laval agglo) – place de l'Europe, 53 940 Saint-Berthevin. Elles seront annexées au registre,
- soit par voie électronique à l'adresse suivante :
pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr, en précisant en objet «PTCRR Laval agglo». Afin de ne pas créer d'incident informatique, la taille des pièces jointes ne peut pas excéder 5 méga octets. Si les pièces jointes dépassent cette taille, il est possible de transmettre celles-ci en plusieurs parties numérotées et bien identifiées afin de pouvoir effectuer le rattachement avec les courriels précédents.

Les observations et propositions reçues par voie électronique sont accessibles sur le site internet et à la rubrique indiqués ci-dessus.

Le commissaire-enquêteur se tient à la disposition du public en mairie de Saint-Berthevin :

- le lundi 1^{er} février 2021, de 14h00 à 17h00,
- le samedi 13 février 2021, de 9h00 à 12h00,
- le vendredi 19 février 2021, de 9h30 à 12h30,
- le mercredi 3 mars 2021, de 14h30 à 17h30.

Le dossier soumis à enquête publique comporte une étude d'impact et son résumé non technique et a fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale.

Toute information concernant le dossier d'enquête peut être demandée auprès de Laval Agglomération (M. Yannick Nicolas – espacepublic@agglo-laval.fr, tél : 02 43 49 43 14).

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront disponibles sur le site internet des services de l'État, rubrique susmentionnée, ainsi qu'en mairie de Saint-Berthevin, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera par ailleurs possible d'en obtenir communication en s'adressant à la préfecture de la Mayenne - bureau des procédures environnementales et foncières.